

Monsieur le président, aujourd'hui, les libéraux présentent une résolution portant cette pension à \$179.16!

Monsieur le président, cela sera consigné au hansard de demain. En 1973, soit 11 ans après, les libéraux sont devenus de \$77.16 par mois plus fous qu'ils ne l'étaient en 1962.

Nous réclamons une pension de \$200 par mois à 60 ans—parce qu'à 60 ans, un homme ou une femme ne peuvent plus se trouver un emploi. Tout le monde sait cela. On voit actuellement un pensionné de 65 ans, avec une épouse de 61 ans tenter de vivre avec \$150 ou \$160 par mois. Si la mère demande quelque chose, on lui dit: Adresse-toi au Régime de bien-être social!

J'ai vu des chèques de \$1 par mois adressés à une mère de famille de 61 ans, pour rajuster la pension de \$160. Cela faisait \$161. C'était le bien-être social qui ajoutait ce dollar pour atteindre \$161.

Monsieur le président, certaines mères de famille de Hull ou Ottawa, âgées de 55 ou 60 ans, sont forcées de laver des planchers dans les édifices publics la nuit, même au parlement, parce qu'elles n'ont pas de pension leur permettant de vivre convenablement. Si seulement elles touchaient une pension en même temps que leur conjoint!

Monsieur le président, il y a des jeunes qui feraient cela allègrement sans qu'il leur en coûte tellement, et ils seraient heureux d'avoir quelque chose à faire. Mais non, on oblige des mères de familles nombreuses, à l'âge de 55 ou 60 ans, qui ont travaillé toute leur vie comme des mercenaires, ou à peu près, à laver des planchers dans des édifices publics.

Une voix: Puis quand elles le font, la pension du mari baisse.

M. Caouette (Témiscamingue): Monsieur le président, cela est exact. Si elles travaillent la nuit à laver des planchers, on diminue la pension du mari qui a 65 ans, lui disant: Vous touchez un autre revenu.

Monsieur le président, un autre député, hier, avait quelque chose à dire. C'est l'honorable député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner), ancien libéral. Il a failli devenir créditiste, il est devenu conservateur progressiste. Comme on peut le lire à la page 6270 du hansard d'hier, il disait, et je cite:

A tout événement, monsieur le président, le présent projet de loi ne vise que les 65 ans et plus. Avec l'appui, là-dessus, de mes collègues du Crédit social, je demande au gouvernement, dans l'attente du revenu minimum garanti pour tous, de déférer au comité de la Chambre toute cette question des 60 et 65 ans. Est-ce que c'est financièrement possible? Quelles sont les objections véritables? Quelles sont les statistiques là-dessus? De quelle façon est-ce que cela peut s'interpréter dans différentes régions du pays? Quelles décisions devraient être prises, et le budget peut-il permettre de justifier une décision semblable?

● (1650)

Monsieur le président, l'honorable député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner) aurait dû dire: J'appuie la demande des créditistes, et ne pas dire «Avec l'appui de mes collègues du Crédit social, je demande...»

Il n'a rien demandé avec nous, l'honorable député de Saint-Hyacinthe! C'est tellement vrai qu'il a voté contre les amendements que nous avons proposés. C'est tellement vrai, monsieur le président, que son propre chef...

Une voix: Lequel?

M. Caouette (Témiscamingue): L'honorable chef de l'opposition officielle (M. Stanfield) n'a encore jamais voulu parler de verser la pension de sécurité de la vieillesse

Sécurité de la vieillesse

dès l'âge de 60 ans. On l'a interrogé dans l'Ouest du Canada et il a dit: Je vais étudier la question. Comme il n'est pas vite, il n'étudie pas vite.

Monsieur le président, il faut tout de même être honnête. Chez les conservateurs progressistes, l'un dit une chose, l'autre dit le contraire, on ne s'entend pas, on a peur de prendre position. L'honorable député de Saint-Hyacinthe en parle, parce qu'il m'a entendu en parler dans sa circonscription. Cela avait l'air de «poigner» et il s'est dit: Si cela «poigne», je le dis! Cependant, en proposant, par exemple, l'octroi de la pension à 60 ans, à \$200 par mois, comme nous le réclamons, il ne peut pas se faire appuyer par le chef du parti. Alors, moi je les appelle des farceurs, des hypocrites. C'est aussi clair que cela.

Le Nouveau parti démocratique a voté contre nos propositions et dit aujourd'hui: c'est nous qui avons demandé les augmentations de pensions pour les personnes âgées. Menteurs! Ils ont voté contre quand nous avons présenté des motions à cet effet, à la Chambre, et le peuple du Canada le sait que les premiers à se lever debout pour réclamer le versement des pensions à 60 ans, à \$200 par mois, à \$350 par couple, ce sont les créditistes, qui l'ont demandé à travers tout le Canada.

Une voix: A 60 ans, et vous appuyez cela?

M. Caouette (Témiscamingue): A 60 ans! C'est vrai, monsieur le président, je dois être juste envers l'honorable député de Joliette (M. La Salle) qui a appuyé nos motions, et ici...

M. Olivier: Il appuie n'importe quoi!

M. Caouette (Témiscamingue): Le député de Longueuil (M. Olivier), où est-il? Je ne le vois pas.

Une voix: Il ne propose rien.

M. Caouette (Témiscamingue): C'est cela. Le député de Joliette ne peut pas appuyer le député de Longueuil, parce que celui-ci ne propose jamais rien.

Monsieur le président, certains disent que le député de Joliette va devenir créditiste. Je l'invite. Moi, j'ai déjà été libéral, comme ceux que je vois devant moi. A un moment donné, quand j'en ai eu assez, j'ai eu au moins le cœur de «saper» cela là et d'aller ailleurs. C'est alors que je suis devenu créditiste. On m'a joué pendant un certain temps, mais on ne m'a pas joué tout le temps. Un vieux proverbe dit: Vous pouvez «bourrer» tout le monde une partie du temps, vous pouvez «bourrer» une partie du monde tout le temps, mais pas tout le monde tout le temps. Ce n'est pas vrai!

M. Godin: Mackenzie King disait cela!

M. Caouette (Témiscamingue): A part cela, c'est que cela est vrai. C'était le chef du parti libéral qui, déjà, disait cela, le très honorable William Lyon Mackenzie King, le père spirituel de tous ceux que je vois devant moi. On devrait dire la même chose. A tout événement...

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): C'était un célibataire.

M. Caouette (Témiscamingue): L'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) me dit que c'était un célibataire. On lui verserait tout de même une pension à \$179.16 par mois selon la nouvelle loi.